



AVIS D'APPEL D'OFFRES

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

000009

N°

/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2024 DU

19 JUIN 2024

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DES ETUDES (TRANCHE FERME), DE L'APPUI A LA PASSATION DES MARCHES (TRANCHE OPTIONNELLE N°1), DU CONTROLE ET DE LA SUPERVISION (TRANCHE OPTIONNELLE N°2) DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LES VILLES D'AKONO, NGOUMOU, BAFIA, EBOLOWA, SANGMELIMA, KOUSSERI (REPRISE ET FINALISATION DU PROJET DE 18 CENTRES)

FINANCEMENT : SUBVENTION DE CREDIT D'INVESTISSEMENT DE L' ETAT DU CAMEROUN-BIP MINEE EXERCICE 2024

Exercice Budgétaires : 2024 et suivants

IMPUTATION : PROGRAMME :138- ACTIVITE 01- TACHE :1 (BIP MINEE)

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Projet d'alimentation en eau potable de 18 centres secondaires concernant les villes de Akono, Ngoumou, Ebolowa, Sangmélina, Bafia et Kousseri a connu un arrêt brusque. En effet, les travaux confiés à l'entreprise adjudicataire PFEIFFER ne sont pas achevés. La situation de l'alimentation en eau potable dans les villes en cause reste tendue. Parmi les problèmes de la desserte en eau potable dans ces villes, on peut citer :

- L'insuffisance de la production d'eau potable ;
- L'obsolescence de certains ouvrages et équipements ;
- Les sévices des maladies d'origine hydriques, conséquence logique d'une insuffisance de desserte.

Les taux d'exécution des travaux dans les différentes villes sont estimés à :

- Akono : 12% ;
- Ngoumou : 42% ;
- Bafia : 33,5% ;
- Ebolowa : 54% ;



- Sangmélina : 25,8% ;
- Kousseri : 42%.

Dans la perspective d'améliorer la desserte en eau potable des villes concernés, la CAMWATER a sollicité un appui financier de l'état pour la clôture du projet. A cet effet, l'état du Cameroun à travers le Ministère de l'eau et de l'Energie a programmé en 2024 une dotation pour la relance des travaux. Ainsi, le Directeur Général de la CAMWATER a mis sur pied un comité chargé de la relance et du suivi des travaux des systèmes d'AEP du projet d'alimentation en eau potable de 18 centres secondaires lot 2. A cet effet, pour l'atteinte de ses objectifs, le Comité se fera assisté par une mission de contrôle

A cet effet, et dans le but de s'assurer que les travaux envisagés soient réalisés dans les délais, les ouvrages construits de bonne qualité et aux meilleurs coûts, le Directeur Général de la CAMWATER lance un Appel d'Offres national ouvert pour le recrutement d'un consultant chargé **DES ETUDES (TRANCHE FERME), DE L'APPUI A LA PASSATION DES MARCHES (TRANCHE OPTIONNELLE N°1), DU CONTROLE ET DE LA SUPERVISION (TRANCHE OPTIONNELLE N°2) DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LES VILLES D'AKONO, NGOUMOU, BAFIA, EBOLOWA, SANGMELIMA, KOUSSERI.**

2. Consistance des prestations

- **LES ETUDES (TRANCHE FERME),**
- **L'APPUI A LA PASSATION DES MARCHES (TRANCHE OPTIONNELLE N°1),**
- **LE CONTROLE ET DE LA SUPERVISION (TRANCHE OPTIONNELLE N°2) DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LES VILLES D'AKONO, NGOUMOU, BAFIA, EBOLOWA, SANGMELIMA, KOUSSERI.**

3. Durée d'exécution

Tranche ferme : Phase Etude : 4 mois

Tranche optionnelle n°1 : Phase Appui à la passation des marchés : 1 mois

Tranche optionnelle n°2 : Phase Contrôle et supervision : 8 mois

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'offres seront réalisées en un Lot unique.

5. Coût prévisionnel

Le Coût prévisionnel de la prestation est de **736 845 750** Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

6. Participation et origine



La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux bureaux d'études spécialisées dans le domaine de l'alimentation en eau potable.

7. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par Budget d'Investissement du MINISTERE DE L'EAU et de l'ENERGIE (MINEE) pour l'exercice 2024 sur la ligne : PROGRAMME :138- ACTIVITE 01- TACHE :1

8. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à son dossier administratif, une caution de soumission acquittée établie par un établissement Financier de premier ordre basée au Cameroun et agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de Vingt Neuf Millions Cent trente-deux mille deux cent trente-trois F CFA (14 736 915 FCFA) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés porte A05 de l'immeuble siège de la CAMWATER, BP: 524 Douala Cameroun Tél: (237) 33 42 89 81 /233 42 82 54.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis, le dossier peut être obtenu à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés, porte 304 Tel 233 42 82 54 Fax 00237 233 43 72 70. contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **200.000 (Deux cent mille) francs CFA**, payable à la BICEC au compte N° **06800.33598800001 clé 89** au profit de « **Compte Spécial CAS-ARMP** ».

NB : La quittance d'achat devra porter :

- *Motif : la référence de l'Appel d'offres « N°..... /AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2024*
- *Nom du remettant : le Nom exact de l'entreprise (ou l'un des membres du groupement*

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces requises du dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).



Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission acquittée, délivrée par un Etablissement financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Remise des Offres

Les offres seront rédigées en français ou en anglais. Elles devront être scellées sous trois enveloppes distinctes présentées comme suite :

- Enveloppe A –Volume I : Dossier Administratif ;
- Enveloppe B –Volume II : Proposition Technique ;
- Enveloppe C –Volume III : Proposition Financière ;

Contenant chacune sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies, et devant porter la mention :

000009 **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**
N° _____ /AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2024 DU **19 JUIN 2024**
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DES ETUDES
(TRANCHE FERME), DE L'APPUI A LA PASSATION DES MARCHES (TRANCHE
OPTIONNELLE N°1), DU CONTROLE ET DE LA SUPERVISION (TRANCHE
OPTIONNELLE N°2) DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS
LES VILLES D'AKONO, NGOUMOU, BAFIA, EBOLOWA, SANGMELIMA,
KOUSSERI

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Elles seront remises au Secrétariat de la Division des affaires juridiques et des Marchés (DAJM) Porte A05, situé de l'Immeuble Siège de la CAMWATER, BP 524 Koumassi Douala Cameroun, Tél. (237) 233 42 82 54, au plus tard le **17 JUIL 2024** à 11 heures 00, heure locale.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques, sera suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **17 JUIL 2024** à 12 h00 précises heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la CAMWATER dans la salle de conférence de la Commission Interne de Passation des Marchés sis à l'immeuble siège à Koumassi-Douala.



Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale de **75/100** points.

14. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

- Absence ou non conformité d'une pièce exigée dans le dossier administratif au-delà du délai de 48 heures après l'ouverture des plis (en dehors de la caution);
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;
- Fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s);
- Présence d'informations financières dans l'offre administrative ou dans l'offre technique ;
- Note technique inférieure à 75 points sur 100 ;
- La non-exécution d'un marché antérieur.

14.2 Critères essentiels

L'évaluation technique se fera sur la base des critères ci-après :

N°	Critères	Note maximum
1	Qualifications et compétences du personnel clé	70
2	Adéquation du plan de travail et de la méthodologie	10
3	Expérience du cabinet	15
4	Moyens matériels	10
	TOTAL	100 Pts

La note technique minimale requise pour l'ouverture des propositions financières est de 75/100.

15. Méthode de sélection du Consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût. A l'issue des évaluations technique et financière, il sera calculé une note générale (technico-financière) comme suit :

$$NG = 0.8 * NT + 0.2 * NF$$

Où :

NG : Note Générale

NT : Note Technique

NF : Note Financière



Avec $NF = 100 * (MMd) / (M/S)$

MMd : Montant évalué du moins disant

MS : Montant évalué du soumissionnaire.

16. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire ayant présenté une offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la mieux-disante-c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée.

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 (quatre vingt dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division Suivi des Consultations et des Marchés, porte 304 de l'immeuble siège de la CAMWATER à Douala Koumassi, tel : 233 42 87 11/ 233 42 82 54. Email secretariadgcamwater@camwater.cm.

Fait à Douala, le

19 JUIN 2024



**LE DIRECTEUR GENERAL DE LA
CAMEROON WATER UTILITIES
CORPORATION (CAMWATER)**

Dr Blaise MOUSSA

Ampliations :

- MINEE
- PCA/CAMWATER
- ARMP (Pour publication JDM)
- Président CIPM (pour information)
- Affichage (pour information)
- DICT
- DEPA
- DIM
- DAJM
- DFC